TROUVILLE SUR-MER



STATION BALNÉAIRE DE LA CÔTE FLEURIE, À DEUX HEURES DE PARIS, TROUVILLE-SUR-MER DOIT SA RÉPUTATION AU CHARME DE SON PORT DE PÊCHE ET À LA BEAUTÉ DE SA LONGUE PLAGE DE SABLE FIN. COMMUNE DE 4.671 HABITANTS, SURCLASSÉE 20 À 40.000, ELLE RECRUTE

TROIS POLICIERS MUNICIPAUX (H/F)

MISSIONS OU ACTIVITÉS

Au sein du service Sécurité et Tranquillité Publiques, le policier municipal (H/F) aura pour mission :

- Toutes tâches dévolues au cadre d'emploi de la Police Municipale
- Surveillance du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques (article L2212-2 du CGCT)
- Seconder, dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire
- Rendre compte à leurs supérieurs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance
- Veiller au respect des arrêtés de police du maire et constater par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés
- Constater par procès-verbaux les contraventions aux dispositions du code de la route et du code pénal (divagation d'animaux dangereux, bruits ou tapages injurieux ou nocturnes, abandon d'ordures et de déchets)
- Veiller au bon déroulement des marchés, des manifestations et des cérémonies
- Sécurisation des écoles, marchés, manifestations et cérémonies
- Prévention et constatation des nuisances et des atteintes à la tranquillité publique
- Surveillance des bâtiments et espaces publics
- Sécurisation des entrées et sorties des écoles
- Patrouilles et îlotage, prévention et relations de proximité avec la population
- Surveillance et contrôle de la circulation et du stationnement, contrôles de vitesse
- Rédaction des rapports, procès-verbaux et mains courantes

PROFIL RECHERCHÉ

- Maîtrise de la réglementation et des pouvoirs de Police du Maire pour effectuer ses missions dans le respect des prérogatives du policier municipal
- Maitrise des logiciels métiers
- Savoir analyser rapidement une situation.
- Agir avec discernement et fermeté lorsque les circonstances l'exigent.
- Exécuter les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence du Maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.
- Ecoute, maîtrise de soi, respect de la déontologie, avoir le sens du service public et des relations avec les usagers
- Avoir un comportement digne de ses fonctions
- Répondre à toute demande émanant de la population
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve quelles que soient les circonstances et les informations dont il peut avoir connaissance en raison de son activité
- Esprit d'équipe et capacité à travailler en binôme

AVANTAGES

- Titres restaurant,
- Participation mutuelle et prévoyance,
- CNAS,
- Prime de fin d'année,
- Forfait mobilités durables.

Candidature à adresser à Madame la Maire avant le 08/11/2026

Hôtel de Ville, 164 boulevard Fernand Moureaux, 14360 Trouville-sur-Mer | recrutement@trouvillesurmer.fr